


Plan de Prévention du Risque Inondation
PPRI du bassin versant de la Liane
 Commune : Samer 2/3

Zonage réglementaire

Maitre d'oeuvre
PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS
 Direction Départementale des territoires et de la mer
APPROBATION
 Echelle: 1/5000

Éléments généraux

- Etablissement utile à la gestion de crise
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Bâtiment
- Limite parcellaire
- Limite communale
- Limite de bassin versant
- Isocontre (en m NGF)



Échelle de la carte : 1/400 000

Grille du zonage réglementaire

Aire	Erguez	
	Risques Non Urbanisés (RNU)	Risques Urbanisés (RU)
Corseilles agricoles	Vert foncé	Rouge
Parcelles bâties et Plan d'eau	Vert clair	Bleu
Accumulation naturelle et Eau courante	Vert foncé	Bleu
Plan d'eau	Vert clair	Bleu
Toutes parties de plan d'eau situées en dehors des zones à risque	Blanc	

ZONAGE_REGLEMENTAIRE_L_V01F00

